

# l'écho



MARS  
2015

L'information municipale de Saint Julien les Rosiers • infostjulien@orange.fr • www.saintjulienlesrosiers.fr

Éditorial



**Comment ne pas commencer cet édit sans revenir sur ces événements du mois de janvier qui nous ont tous profondément bouleversés bien au-delà des mots et des formules convenues.**

En effet, c'est un bien triste début d'année auquel on assiste qui nous touche au plus profond de notre humanité avec l'intrusion de la

barbarie intégrale dans notre quotidien.

Certes, la nation toute entière s'est levée et a crié son refus de la haine et des obscurantismes de toutes sortes, mais gardons nous de ne pas remiser ces horribles assassinats dans la catégorie des « faits divers ».

Nous, peuple de France si riche dans sa diversité, avons fait la démonstration d'un rassemblement historique dans notre république, mais nous disons aussi qu'il est temps de vivre dans un monde où règnent la justice et l'équité.

Cela passe sans doute par l'école à condition bien entendu qu'elle soit en capacité de traiter les inégalités et dans une posture permanente de volonté d'intégration.

Je remercie au passage notre école élémentaire, les enseignants et les élèves qui ont écrit et dessiné pour évacuer leur peine et leur peur aussi. Nous avons réservé deux pages dans cet écho pour entendre leur colère et leur incompréhension.

Mais cela passe aussi par des politiques publiques à forte valeur ajoutée de cohésion sociale, introduire partout de la présence éducative, tenir le terrain de l'idéologie positive et proposer aussi à notre jeunesse des aventures citoyennes propres à renforcer la confiance en soi et à la rencontre de l'autre quel qu'il soit.

Mesdames, Messieurs, chers Julirosiens, vous trouverez dans cet écho les promesses tenues d'un « vivre ensemble » que nous continuons à vouloir développer contre vents et marées.

Et de ce point de vue, les pages qui suivent sont riches de ce qui nous rapproche et nous donnent ce sentiment d'appartenance à une communauté de vie et de destin.

Au seuil de la nouvelle année, c'est bien ce message qui parle à nos oreilles car les valeurs de la grande République sont celles que nous vivons à Saint Julien les Rosiers, petit village niché au pied des Cévennes.

Serge Bord, maire



VŒUX À LA POPULATION

Un moment important dans la vie démocratique de notre village



Entre 400 et 500 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux en ce samedi 10 janvier qui se déroulait au sein de l'espace Nelson Mandela.



Une cérémonie de vœux très particulière cette année, empreinte de beaucoup de recueillement et de solennité.

En effet, après la projection très émouvante à la mémoire de Maria et de Nathalie, le maire, Serge Bord, est revenu sur les événements terribles qui ont frappé la France en ce début du mois de janvier. Ces propos graves se concluaient par une minute de silence durant laquelle, en signe d'unité et de fraternité, chacun s'est donné la main.

Ce fut ensuite la place au discours du maire, s'attachant à balayer tout ce qui fait la vie d'un village, ses joies, ses peines, ses projets, ses liens par rapport aux autres, et les interactions, tel l'effet papillon, des événements de notre monde qui se répercutent jusqu'à chez nous.

Il concluait ses propos en demandant aux

Juliroisiens « d'avoir de l'avenir une vision positive car nous le devons pour nos enfants. C'est cela l'enseignement de l'après 7 janvier ».

Ensuite, un montage vidéo concocté de fort belle manière par Olivier Poudevigne, adjoint à la communication, venait conclure en images cette cérémonie.

Il y fut question de la place du village, du retour sur les inondations, de la présentation des 23 élus du conseil municipal et de la richesse de la vie associative locale.

Il était plus de 20 heures lorsque les Juliroisiens furent invités à lever le verre en l'honneur de la nouvelle année !

Temps périscolaire



La réforme des rythmes scolaires instaurée à la rentrée scolaire 2014 a contraint la municipalité à faire un choix politique et économique en optant pour un temps de garderie gratuite de 15h30 à 16h30.

Force est de constater, après 6 mois de fonctionnement que les enfants sont non seulement nombreux à la fréquenter (entre 60 et 80) mais aussi contents d'y participer.

Car si Saint Julien les Rosiers ne pratique pas les « TAP » (Temps d'Activités Péri-éducatives) l'animation de ce temps de garderie est cependant riche et diversifiée, grâce notamment à la motivation et au savoir faire de ses 4 animateurs : jeu du béré, du chef d'orchestre, l'épervier et plein d'autres jeux sportifs et d'expression dont vos enfants ont dû vous parler avec enthousiasme.

Noël : festivités aux écoles



Le lundi 15 décembre 2014, les enfants de l'école maternelle Émile Bedos ont assisté à un spectacle de marionnettes organisé par l'association des parents élèves, intitulé « Lettre au Père Noël ».

Le jeudi 18 décembre 2014 la municipalité de St Julien les Rosiers a offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire le repas de Noël. Celui-ci a eu lieu comme chaque année à l'Espace Nelson Mandela. Un repas de Noël dans la tradition : mousse de foie gras de canard sur des toasts, pommes dauphine rôti de dinde, gâteau au chocolat servi avec sa crème anglaise et bien entendu la surprise du Père Noël le tout, arrosé d'un bon jus de pommes pétillant. Plus de 300 enfants étaient présents, ainsi que quelques parents et élus.

Le lendemain, vendredi 19 décembre, le père Noël a fait sa tournée dans cha-

cune des classes des écoles, apportant à chaque enfant un cadeau (livre) ainsi que des friandises. Cette opération a été financée par l'APE.

Enfin, l'après-midi, un spectacle interactif à été offert aux enfants de l'école élémentaire Pierre Perret dans la salle de l'espace Nelson Mandela, spécialement aménagée à cette occasion. Au cours du spectacle, les enfants ont été invités à participer.

La journée s'est clôturée par un goûter offert aux enfants avec notamment une dégustation de tarte aux pommes qui faisait partie intégrante du spectacle nommé : *Contes de Pommes et de Cannelle*.

N'oublions pas les différentes activités qui ont été proposées à nos enfants lors du périscolaire par l'équipe encadrante : fabrication de boules de Noël, décoration du sapin de Noël, spectacle de magie préparé par Philippe et réalisé par nos enfants.

Marché de Noël

Les 22 et 23 novembre dernier, avait lieu le traditionnel marché de Noël de Saint Julien les Rosiers.

Une fois encore, les exposants ont proposé diverses productions artisanales allant de peintures, de vaisselle, à des crèches en bois en passant par des bijoux, des broderies... de quoi se laisser tenter par quelques petits plaisirs ou plaisirs d'offrir. Les enfants étaient également nombreux à venir se faire maquiller par Brigitte et participer au lâcher de ballons sur le parvis du complexe Nelson Mandela, histoire de déclarer ouverte la saison de Noël.

Bureau police municipale

Il est désormais possible à toute personne de rencontrer directement le policier municipal, sur rendez-vous, après contact téléphonique ou tout simplement en se rendant directement au bureau réservé à cet effet au service de la mairie.

La création de cet accès direct a pour but de garantir une certaine confidentialité rendant la rencontre plus aisée et donnant plus de liberté à notre agent pour accomplir son activité le mieux possible.

Ce nouvel accès est situé sur la droite du bâtiment mairie, face au terrain de football, signalé par un panneau : « Police Municipale ».

Dispositif « Sortir Plus » : un service pour plus d'autonomie

« Sortir Plus » est un service proposé par les Caisses de Retraite Complémentaire (AGIRC et ARRCO). C'est un chèque emploi service universel (CESU) financé en partie pour faciliter la vie au quotidien.

On peut ainsi se rendre chez le coiffeur, chez des amis, faire des courses ou aller voir des spectacles à pied ou en voiture, la destination étant celle de notre choix.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de plus de 80 ans et contacter le 08 10 36 05 60 pour s'inscrire si vous n'avez pas déjà reçu une information de votre caisse de retraite.

Si vous vous engagez dans ce dispositif, votre participation financière sera de :

- 15 € pour un premier chéquier de 10 chèques d'une valeur de 150 €,
- 20 € pour un deuxième chéquier,
- 30 € pour le troisième chéquier.

On peut bénéficier de trois chèquiers maximum par an.

S O M M A I R E

Édito - Hommage à Charlie Hebdo ..... p. 1  
 Vie communale ..... p. 2/3  
 Travaux ..... p. 4/5  
 Vie culturelle ..... p. 6  
 Inauguration de la place du village ..... p. 7  
 Politique sociale ..... p. 8/9

Vie associative - Brèves ..... p. 10/11  
 Les déliés ..... p. 12  
 Billets d'humeur ..... p. 13  
 C.C. Vivre en Cévennes ..... p. 14/15  
 Dessins Hommage à Charlie par les enfants de l'école Pierre Perret ..... p. 16

## " INONDATIONS "

# Un point sur le dossier...

Notre commune, classée en catastrophe naturelle, est donc éligible à des subventions (État, Région, Conseil Général) pour la reprise des dégâts relatifs aux différents épisodes pluvieux de fin d'année 2014 et en particulier à ceux causés les 19 et 20 septembre 2014.

**Plus concrètement, ou en sommes nous ?**  
Lors du premier conseil municipal de 2015, le dossier de demande de subventions a été approuvé à l'unanimité, **dossier prévoyant une enveloppe de travaux d'environ 1 100 000.00 € HT.**

Cette demande de subvention a été envoyée aux services instructeurs le 16 janvier 2015. Le dossier prévoit la réparation des différents chemins, voiries, réseaux ou interventions dans les cours d'eaux qui ont été validés par les services techniques du Conseil Général désignés par l'État comme services instructeurs des dossiers.

**Les services n'ont donné à ce jour aucun retour, que ce soit pour notre commune comme pour les autres communes éligibles.**

La masse de travaux retenue et validée par les services est connue. Le dossier déposé la détaille. Il faut maintenant attendre le taux de subvention affecté par l'État pour ces réparations.

En effet, le budget communal ne pourra supporter l'ensemble de ces réparations si le restant à charge (partie des travaux non subventionnés) reste acceptable, c'est-à-dire aux alentours de 20 % ... ce qui représenterait tout de même un solde de 250 000.00 à 300 000 € TTC environ pour notre commune ! Ce reste à charge serait alors compensé par une diminution de la somme que nous consacrons annuellement à l'entretien des voiries (soit +/- 100 000.00 € HT). **Notre volonté et la nécessité de réaliser sont fortes. Si les moyens nécessaires sont débloqués nous agissons rapidement !**

Nos cours d'eau ont besoin d'être nettoyés pour garantir un bon écoulement des eaux, de nombreux secteurs de voiries sont à reprendre au moins partiellement. Pour mémoire, suite aux événements de 2002, les subventions accordées étaient de 80 à 90 %, il nous tarde désormais de connaître les subventions qui nous seront accordées en 2015 !

## CD 904

# Stationnement dangereux

**Le service voirie a procédé à la mise en place de barrières et potelets qui sont venus fleurir en bordure des trottoirs du CD 904 au niveau de la zone située entre le Chemin des Costes et le bar-tabac « Chez Mymy ».**



### Pourquoi cet aménagement ?

**Tout simplement pour sécuriser le cheminement des piétons, des poussettes, des personnes en fauteuil roulant... qui circulent sur ces trottoirs.** Parce que nous avons constaté à de nombreuses reprises, l'insouciance de chauffeurs de simples voitures ou de camions utilisant ces zones comme aire de stationnement à cheval entre la chaussée et le trottoir !

Il nous est donc apparu nécessaire d'empêcher ces comportements pour assurer la sécurité des Julirois.

## RÉHABILITATION DES ÉCOLES À SAINT JULIEN

# Une vraie bonne idée !

Depuis plusieurs années, la réhabilitation des écoles de Saint Julien faisait partie des principales préoccupations des élus de la commune en raison de la dégradation de la bâtisse et de la nécessité de restaurer ce patrimoine ancien.



INTÉRIEUR DES ANCIENNES ÉCOLES



CRÉATION SUPPLÉMENTAIRE DE PLACES DE PARKING

**En préalable à ces travaux, nous avons demandé à LTP Jouvert de préparer le terrain pour l'implantation de deux ou trois places de parking,** ceci afin de pouvoir stocker le matériel nécessaire à la restauration du bâtiment.

Il s'agira ensuite d'intervenir dans les jours qui viennent pour mettre la bâtisse en sécurité par l'apport de quatre tirants et l'implantation d'un nouveau plancher.

**Ces deux opérations plus techniques peuvent difficilement se réaliser dans le cadre à venir du « chantier école ».**

**C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel à l'entreprise Mendez avant de confier à la CERT** (organisme de formation dédié aux chantiers école), le soin d'intervenir un peu plus tard avec les stagiaires de la formation professionnelle financés par la région.

Assurément une bonne idée qui allie la technicité, la formation et en fin de chaîne, un bel appartement aux normes environnementales respectées.

**Rendez-vous fin 2016 pour voir le résultat !**



OPÉRATION DE POMPAGE BÉTON

## Local d'Arbousse

**Le local utilisé lors de réunion ou tout autre manifestation a subi un rafraîchissement :** reprise de l'accès avec la création du mur et jardinière en pierre, rendant celui-ci plus pratique et plus esthétique.

**Les travaux ont été réalisés par l'association « FAIRE » à laquelle nous avons déjà fait appel pour réaliser diverses constructions en pierre, entre autre au Carabiol ou aux abords de la**

**mairie... travail qu'ils ont mené à bien en partenariat avec l'équipe voirie de la commune.**

Ces travaux seront suivis dans quelques semaines par le remplacement des persiennes détériorées par l'usure du temps. Une cure de jouvence pour ce bâtiment qui en avait bien besoin.

Par ailleurs, l'entreprise Légal a procédé à un enrochement de sécurité sur le chemin d'Arbousse.



ENROCHEMENT CHEMIN D'ARBOUSSE

# La médiathèque s'anime !!!

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations à destination de tous les publics. Lecture, écriture, expos, contes...



Amateurs de lecture ou d'écriture, petits curieux ou grands passionnés, la médiathèque a toujours quelque chose à vous proposer. Ateliers, rentrée littéraire, contes en baluchon ou rencontres jalonnent la saison dans l'unique but de vous faire apprécier ou découvrir le monde de l'écrit et du livre. Certaines animations sont régulières, d'autres éphémères mais toutes ont en commun de ne pouvoir exister sans vous ! Nous faisons le maximum pour vous informer en temps voulu : newsletter, affiches et flyers.

### Animations passées

- Rentrée littéraire (très réussie, une cinquantaine de personnes)
- Contes en baluchon (Beau succès, Perlette petite goutte d'eau - L'oiseau de pluie)
- Atelier petits : activités de créations pour décorer l'arbre de Noël
- Atelier grands : atelier d'écriture suivi de la création d'un livre objet : le sapin de Noël.
- La bibliothèque hors de ses murs : partenariat avec le café des parents : le livre objet à la façon de Marielle JL.
- 11 février 2015 : atelier « grands » : thème « la liberté » et création d'un livre accordéon.
- 18 février 2015 : pour les « petits » : Conte en baluchon « Roulé le loup » suivi d'un atelier peinture.

### Animations à venir

- **Atelier grands :** dessins de manga avec un professeur.
- **Atelier « petits » :** contes (kamishibai).
- **Avril :** atelier peinture avec l'intervention d'une artiste et participation à l'exposition « un toit une œuvre ».
- **Avril :** lecture de textes avec respirations musicales (violoncelle).
- **Juin :** peinture sur porcelaine encadrée par l'atelier « pinceaux et porcelaine » de Saint Julien les Rosiers.



### OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE



Le 27 mai prochain, en partenariat avec le Cratère, notre village reçoit le spectacle « la tournée du [F]acteur ».

Marcellin (joué par Cédric Marchal, que nous avons accueilli l'année dernière avec « Oskar et Viktor ») fait une tournée de dix jours dans les villages environnants pour distribuer le courrier d'un endroit à l'autre, d'une école à l'autre... Son arrivée est l'occasion d'une fête de village, à laquelle de nombreuses associations se joignent pour faire de cette journée un moment inoubliable.

De multiples surprises émailleront l'après-midi du 27 mai, à partir de 17h jusqu'au spectacle lui-même qui débutera vers 19h30 au Carabiol.

Et pour clôturer ces moments de fête, de joie et de rires, un repas champêtre sera proposé à ceux qui souhaitent prolonger ces instants... Attention, ce facteur ne passera pas deux fois, ne le ratez pas !

**PS : en cas de pluie, le spectacle aura lieu dans l'espace Nelson Mandela.**

## RENTÉE LITTÉRAIRE

Pour sa seconde édition, la rentrée littéraire de la médiathèque a investi le hall de l'espace Mandela. Et ce fut un plaisir de découvrir les livres présentés par Chantal et les deux libraires de chez Sauramps.

« Pas pleurer » de Lydie Salvayre qui permit un clin d'œil plein d'émotion à Maria Caulé, mais aussi « Les caprices de Miss Bennet » ou encore « Meurtres en Majuscule » écrit dans l'esprit d'Agatha Christie, 38 ans après la parution de la dernière énigme d'Hercule Poirot et bien d'autres encore.

Pour adulte, ado ou enfant, tous les livres donnaient envie d'être lus.

Qu'à cela ne tienne, la plupart sont disponibles à la médiathèque et Chantal sera ravie de vous en parler plus longuement. Un apéritif, offert conjointement par l'Office Municipal de la Culture et par les bénévoles qui aiment autant cuisiner que



lire, a permis à tous les participants de faire leur choix, mais aussi de partager ce plaisir de lecture qui les réunissait ce vendredi 28 novembre 2014 à une heure où la médiathèque ferme ses portes après une semaine riche en rencontres.

## PRÉPAREZ-VOUS À LA FÊTE !

# Inauguration de la place du village

N'en déplaise aux esprits chagrins : ce n'est pas un simple parking qui a vu le jour devant le centre Nelson Mandela mais bien la future place de notre village que l'on se prépare à inaugurer.



Future, parce qu'il lui manque quelques éléments comme la fontaine et sa sculpture, dont les premiers composants devraient être mis en place début mars, si la météo reste favorable. Car il faut bien l'avouer, en cette fin d'année 2014, nous n'avons guère été favorisés pour exécuter des travaux en extérieur. C'est notre place du village qui est en train de voir le jour.

Il est vrai que pour les plus anciens, la place du village c'est ou c'était la place de Saint Julien. On y a organisé, il y a quelques années, pas si lointaines, les fêtes du 14 juillet et les feux d'artifice étaient tirés de l'en-

droit où sont aujourd'hui les bennes de tri sélectif. Oui mais voilà, Saint Julien et les Rosiers sont devenus Saint Julien les Rosiers et le développement de l'urbanisme et des constructions individuelles a déplacé le centre de gravité de la commune.

Dès lors, il devenait nécessaire de repenser l'agencement de l'espace public accessible par tous.

Le centre Nelson Mandela a été la première pièce du puzzle et l'aménagement du parvis qui sera notre place du village est la deuxième pièce du projet du cœur de village.

Cet espace extérieur allié au centre Nelson Mandela forme un ensemble qui doit devenir, au fur et à mesure des aménagements,

un lieu de rencontre et d'échange, de mixité sociale et intergénérationnelle, où la convivialité sera de mise. Un lieu que chaque Julirosienne et chaque Julirosien pourra s'approprier car ce sera « SA PLACE ».

Sans dévoiler ce qui est en train de se décider, car les idées fusent et ne sont pas toutes arrêtées, on peut dire que les animations commenceront en début d'après-midi, qu'il y en aura pour tout le monde, jeunes et moins jeunes, jusqu'au feu d'artifice final.

**Notez-le : nous vous attendons toutes et tous, grands et petits, le 9 mai 2015 pour l'inauguration de la place du village.**

**Samedi 9 mai 2015, inauguration de la place du village devant l'espace Nelson Mandela**

Retenez cette date et réservez-la.

Vous êtes tous invité à y participer. Ce sera un jour de fête pour notre village.

Une photo de groupe réunissant le plus possible de Julirosiens sera prise ce jour-là, en début d'après-midi.

Merci de venir nombreux pour marquer de votre présence ce moment fort de la vie de notre village

## CCAS

# Une solution pour le transport des personnes âgées



La municipalité de notre village organise, par l'intermédiaire du CCAS, le transport des personnes âgées habitant la commune,

à partir de 69 ans dans les trois conditions suivantes :

- **Judi de chaque semaine** : transport au Club de l'Amitié (aller-retour),
- **Lundi de chaque semaine dans le courant de l'après-midi** : transport avec accompagnement vers les supermarchés d'Alès pour faciliter les courses hebdomadaires, (pour bénéficier de ce service, bien

vouloir impérativement s'inscrire en mairie)  
• **Tous les trois mois**, possibilité de sortie en collaboration avec la Commission Culture municipale (inscription en mairie). Ces trois déplacements se feront avec l'association « Alès Service aux Personnes » dont le siège est au 1089, avenue des Rosiers à St Julien Les Rosiers, la Communauté de Communes *Vivre en Cévennes* assurera le prêt du véhicule.

**La cotisation annuelle du transport est de 20 € (chèque à l'ordre du CCAS).**

Pour tout renseignement complémentaire et pour toute inscription, s'adresser au secrétariat du CCAS communal : M<sup>me</sup> Roselyne Fernandez au 04 66 86 00 59.

## REPAS DES ANCIENS

# De la bonne humeur et du plaisir partagé !

Nous étions plus de deux cents (230 exactement) à participer à ce rendez-vous traditionnel du deuxième dimanche de décembre constitué par ce que l'on a coutume d'appeler le « repas des aînés ».

Une nouvelle fois, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un moment inoubliable.

Le repas d'abord, concocté par Fabaron,

servi par Jean-Luc et son équipe de choc : un vrai régal !

L'animation ensuite, comme l'année dernière avec le groupe Nuances et un accordéon irrésistible qui s'attacha, par la variété des choix musicaux, à faire plaisir à tout le monde.

Et pour pousser la chansonnette, élus comme convives ne se firent pas prier pour monter sur la scène accompagnés par un fond musical très agréable.

Bref, une journée qui a passé trop vite et dans laquelle la bonne humeur, le plaisir d'être ensemble, la convivialité ont régné tout au long de l'après-midi.

Il fut vite 17h30, moment où l'on remit les bouquets aux doyens et bien sûr à notre nominée indéboulonnable Vito qui allait avoir 99 ans quelques semaines plus tard...

Encore une journée à marquer d'une pierre blanche. Un grand bravo aux organisateurs et en particulier à toute l'équipe du CCAS.



## EMPLOIS SAISONNIERS : on continue !

La collectivité renouvelle son souhait de soutenir nos jeunes à travers la mise en place d'emplois saisonniers au sein du service voirie et entretien.



Des emplois de 3 semaines, étalés sur les mois de mai à août 2015, attribués par sélection suite à un entretien avec les membres de la commission « personnel » aux postulants ayant fait **acte de candidature via une lettre de motivation reçue en mairie avant le 1<sup>er</sup> avril 2015.**

Jeunes gens, filles ou garçons âgés de 18 ans, habitant la commune, à vos plumes si vous désirez acquérir une nouvelle expérience ou être confrontés pour la première fois aux réalités du monde du travail.

## NOTRE POSTE : un service public en danger

La récente décision de la Directrice Régionale de la poste du Languedoc-Roussillon de réduire les horaires d'ouverture de notre poste à partir du 2 février nous préoccupe car désormais, le mercredi tout entier ainsi qu'un samedi sur deux seront jours de fermeture de ce service public très apprécié et fréquenté par les Juliroisiens de tous les âges.

Une pétition est à votre disposition en mairie. Soyez nombreux à venir la signer pour faire avancer nos légitimes revendications.

## CCAS

# Spectacle offert aux enfants des écoles

Vendredi 8 février, dernier jour d'école avant les vacances de février. Le bon moment pour « Sébastien le magicien » de venir rencontrer les enfants et les faire rentrer dans son univers plein de poésie et de bons sentiments.



L'occasion aussi de faire passer des messages sur le lien entre les générations.

Prénant appui sur la participation des enfants : la table qui monte toute seule, les pièces de monnaie qui sortent des oreilles et qui tombent dans le seau, les chaussettes de différentes couleurs, ..., il crée un univers à la fois tendre et plein d'humour. Le dernier numéro où la petite fille qui n'a jamais vu

la neige et qui aimerait voir neiger est très beau car il exauce le désir d'un enfant dans ce qu'il a de plus légitime.

Présenté dans un premier temps aux maternelles le matin, puis à l'élémentaire l'après-midi, « Sébastien le magicien » fit l'unanimité auprès des enfants et des enseignants.

Un grand merci pour ces moments inoubliables. On en redemande !





## AS les Rosiers

Stade Municipal 30340 St Julien les Rosiers  
Aslesrosiers30@gmail.com



### ÉQUIPE SENIOR

Entraîneur : Thierry Cabanel

Classement : après 13 journées, l'équipe fanion est toujours en tête de son championnat. Le bilan à mi-parcours est de 10 matchs gagnés, 1 match nul et 2 perdus avec 35 buts marqués pour seulement 11 encaissés.

Pour l'instant l'esprit est concentré sur les 8 derniers matchs qui restent à disputer 5 à domicile et 3 à l'extérieur dont Lézan et Ribaute, 2 des prétendants à la montée. Il est important que le club soit soutenu dans cette dernière ligne droite car il met en avant notre village.

On n'oubliera pas également nos 4 catégories de jeunes (U6, U7, U9 et U10) qui tous les samedis donnent le meilleur d'eux mêmes sur les stades !

Puisque les enfants seront les adultes de demain, le club n'a de cesse de veiller au bon comportement de ces jeunes joueurs sur les terrains, que ce soit en match ou à l'entraînement. **Nous remercions donc les éducateurs ainsi que les parents** qui donnent de leur temps afin que nos enfants puissent s'épanouir sur les terrains de football.

Nous mettons à l'honneur les bons résultats de notre club de Foot pour les catégories U13 et Sénior, nos deux équipes disputant un championnat avec classement.

### ÉQUIPE U13 (moins de 13 ans)

Entraîneur : Boris Valy (président) depuis près de 6 ans.

Classement : 3<sup>e</sup> en perdant seulement 2 matchs et en ayant inscrit 33 buts pour seulement 13 encaissés. En niveau 1 (plus relevé) depuis janvier 2015.

Ils n'ont pas démérité depuis avec 1 victoire contre Le Vigan 4 à 3 un match nul à La Régordane 2 à 2 et une défaite à domicile face à l'OAC 3 à 1.

4 ET 5 AVRIL

Tournoi U9 - U11 - U6 - U13  
St Julien Les Rosiers

## Attelage du grand chêne



Balades Bucoliques

Cette association propose plusieurs promenades culturelles.

- Passionnés de cheval et de nature sauvage, nous vous ferons découvrir en calèche, l'histoire de St Julien les Mines en 1793, qui devint St Julien de Valgalgues puis St Julien Les Rosiers en 1954.

L'Attelage nous conduira des anciennes mines de pyrite jusqu'à l'Abbaye des Fonts et de sa source, en passant par le vieux village et son église.

- Nous vous proposons aussi un circuit autour de la station thermale des Fumades Les Bains. Exploitée dès l'époque gallo-romaine, elle sera notre point de départ pour cette promenade au fil des cours d'eau cachés. Anciens lavoirs, ponts, vieux hameaux et le Château d'Allègre ponctueront cette échappée qui se terminera sur la place des Fumades.

- L'association vous propose aussi des animations pour les fêtes, marché de Noël...

**Nous contacter :**  
**Attelage du grand chêne,**  
**06 10 04 13 96**  
**www.balades-caleche.com**

# brèves

## COMMUNICATION

### Une nouvelle correspondante Midi Libre pour St Julien Les Rosiers



Vous l'avez peut-être appris par le journal il y a quelques jours, c'est désormais Madame Christel Rimboux la nouvelle correspondante Midi Libre

pour notre commune.

Elle remplace Madame Emmanuelle Roure qui a assuré cette fonction durant de nombreuses années. Nous souhaitons à Madame Rimboux de réussir dans cette mission importante d'information au service des Juliroisiens.

**Les associations peuvent faire appel dès maintenant à elle pour un article présentant leurs manifestations ou leurs activités.**

**CONTACT :**  
**Christel Rimboux**  
**07 86 17 78 67**

### Un site mairie qui vit ! Venez le redécouvrir

Venez redécouvrir le site officiel de la mairie de Saint Julien les Rosiers :

[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

qui présente la particularité de vous faire découvrir les dernières informations communales quasiment en temps réel !

**Un grand merci à Régis Campos et Philippe Boyer qui le font vivre avec constance et détermination !**

### 6 avril : une date à retenir

**Lundi 6 avril (Pâques), le vélo sprint Grand Alès organise des courses cyclistes pour petits et grands sur notre commune.**

Les Juliroisiens peuvent y participer. Conditions : avoir au moins 6 ans et produire un certificat médical ; le port du casque est obligatoire.

DU 23 AU 25 MAI 2015

## Saint Julien les Rosiers, capitale des Saint Julien de France

Depuis le temps que l'on en parlait !

Nous y sommes !

Dans moins de 100 jours, c'est-à-dire demain, nous aurons l'honneur d'accueillir les représentants de 20 St Julien, chez nous, dans notre village. Des Juliroisiens leur ouvriront leur maison.

L'espace Nelson Mandela sera le pivot de tous les repas, activités et autres réjouissances. Et nous n'avons pas oublié de commander le soleil. Alors, que la fête commence !

**Dès le samedi en milieu d'après-midi**, les participants arriveront de toute la France, se retrouveront avec plaisir et feront connaissance avec leurs hôtes.

**Le soir**, c'est un repas du terroir que nous partagerons, découvrant ainsi les spécialités culinaires de nos régions respectives.

**Le dimanche**, un programme a été soigneusement élaboré, avec en alternance, des visites guidées. La journée se terminera par un repas de gala suivi d'une soirée dansante.



**Quant au lundi matin**, plusieurs options sont proposées : visite du vieux village, balade avec les chèvres de Monsieur Valentin au-dessus de Caussonille, randonnée au départ du Carabiol et plus encore. Un dernier repas nous rassemblera à Nelson Mandela, puis ce sera le moment des « au revoir et à l'année prochaine. Rendez vous à St Julien sur Bibost ». **Quelles belles journées nous allons vivre !**

### DERNIÈRE MINUTE...

Un logement communal de type F3 situé au lieu-dit les "anciennes écoles" se libère à partir du mois d'avril. Les personnes qui souhaiteraient postuler sont priées d'adresser un courrier en mairie et ce avant le 20 mars prochain.

20, 21, 22 MARS

## Fortun'Art 2015

Voilà la nouvelle édition de « Fortun'Art » qui se profile, annonciatrice du printemps.

Pour ce septième salon des arts, l'invité d'honneur est le photographe Juliroisien Michel Bettendorffer.

Le travail photographique de Michel Bettendorffer transpose les beautés de la nature et des métiers. Dès lors, en parcourant ces images, des vieux souvenirs, pareils à des mascarets, cette vague qui remonte le courant et semble inverser le cours des événements, vient toucher quelque chose en nous d'imprévu. Quelque pays gelé, quelque faille ou claire fontaine.

Et si à travers ses photos Bettendorffer nous raconte de belles histoires d'une ruralité pas si ancienne, de trésors cachés, de gestes séculaires, de sagas de terroirs, c'est certes pour garder la mémoire, mais aussi



Les photos de Michel Bettendorffer pourraient de nostalgie un quotidien endiable.

pour nous émerveiller comme le font les parents avec leurs enfants justes avant qu'ils s'endorment. Comme le fit cette princesse des mille et une nuits. Il était une fois...

**Pour les artistes, peintres, sculpteurs, céramistes, photographes ... , désireux d'exposer leur travail au salon Fortun'Art, s'adresser à la mairie de Saint Julien les Rosiers : 04 66 86 00 59. Les inscriptions sont ouvertes.**

## NOUVEAUX SERVICES À ST JULIEN

**Cave de Rosiers**  
Vins - Champagnes - Spiritueux  
[cavederosiers@yahoo.fr](mailto:cavederosiers@yahoo.fr)  
OUVERT du lundi au samedi  
9h - 12h et 15h - 19h  
574, avenue des rosiers  
30340 St Julien Les rosiers  
Tél. 04 66 37 09 65

**Pagès Stéphane**

Cloisons, isolations, faux plafonds  
Neufs et innovation  
30340 St Julien Les Rosiers  
06 70 64 21 18



**Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site de la commune :**

**www.saintjulienlesrosiers.fr**

#### ■ SÉANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

##### Taxe d'aménagement

Le 22 septembre 2014, une délibération a été votée pour instituer la taxe d'aménagement à 4 % sur l'ensemble du territoire communal.

Toutefois, la commune peut fixer librement un certain nombre d'exonérations prévues par la loi.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- conserver le taux de la taxe d'aménagement à 4 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- de fixer les modalités d'exonérations ci-dessous :

. exonération totale des abris jardin soumis à déclaration préalable

. exonération partielle, en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme, des surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2<sup>o</sup> de l'article L331-12 et qui sont financés à l'aide d'un prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ +) à raison de 50 % de la surface supérieure au 100 premiers m<sup>2</sup>.

- d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

##### Rénovation des vestiaires foot, demande de subvention au titre du Fond d'Aide au football amateur

À la demande de la commission vie associative, un projet de rénovation des vestiaires utilisés par le football club « AS Les Rosiers » est étudié. Cette opération fait partie des projets subventionnés par le fond d'aide au football amateur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au titre du fond d'aide au football amateur et autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier.

Le coût de l'opération s'élève à 3.324 € dont le financement prévisionnel s'établit comme suit : FAFA : 1.662 €

Mairie (auto-financement) : 1.662 €

#### ■ SÉANCE DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

##### Élection d'un nouvel adjoint au Maire suite au décès de Nathalie Ardouin.

M. Bernard Martin est élu 2<sup>e</sup> adjoint à l'unanimité. M. Pierre Pic est installé au conseil municipal. Il est membre de la commission information. M. Gilbert Isoardi devient membre de la commission culture et festivité.

##### Subvention exceptionnelle à l'association France Palestine Solidarité

Dans le cadre de « l'automne palestinien en Cévennes », l'Association France Palestine Solidarité a animé sur la commune de Saint Julien les Rosiers une soirée le 10 novembre dernier à la salle polyvalente où était projeté un film suivi d'un débat.

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Association France Palestine Solidarité.

#### ■ SÉANCE DU JEUDI 15 JANVIER 2015

##### Sollicitation de subventions d'équipement aux collectivités territoriales et leurs groupements pour la réparation des dégâts causés par les intempéries du 17 au 20 septembre 2014.

Les intempéries qui ont frappé la commune du 17 au 20 septembre 2014 ont occasionné d'importants dégâts faisant obstacle notamment au bon fonctionnement d'ouvrages publics.

Le conseil municipal sollicite une subvention d'équipement aux collectivités territoriales et leurs groupements pour la réparation des dégâts causés par les calamités publiques auprès des services de l'Etat, du conseil Général et du Conseil Régional.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les opérations de travaux visant à restaurer à l'identique les biens endommagés à la suite de ces intempéries. Le montant total de travaux est de 1.170.000 € H.T.,
- accepte le plan de financement prévisionnel proposé.
- charge M. le Maire de solliciter auprès de l'État, du Conseil Général et du Conseil Régional, l'attribution des subventions contribuant à la réparation des dégâts causés par les calamités publiques.

##### Cessions à l'euro symbolique (AL n° 97) et (AO n° 319)

Deux promesses de vente à l'euro symbolique ont été signées ;

- une par M. Folcher Morgan pour la parcelle de terrain cadastrée section AL n° 97, lieu dit « Badaras » d'une superficie de 1.229 m<sup>2</sup>.
  - L'autre par Monsieur Mazouz Mohamed pour la parcelle de terrain cadastrée section AO n° 319, lieu dit « Serre de Courlas » d'une superficie de 5 m<sup>2</sup>.
- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces cessions et autorise

Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour régulariser ces transactions.

##### Convention de partenariat avec le Centre Social, Le Kiosque

Le partenariat avec le Centre Social Le Kiosque doit être renouvelé. Il doit permettre de travailler à une meilleure coordination pour un projet social partagé avec les habitants de Saint Julien les Rosiers. Cette convention sera valable jusqu'au 31 décembre 2015 et sera revisitée après réunion des partenaires pour la validation du nouveau projet social 2016.2018. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

##### Construction d'un logement locatif : déclassé du bâtiment des anciennes écoles du village de Saint Julien les Rosiers

Depuis les années 70, le bâtiment des anciennes écoles situé au cœur du village de Saint Julien n'est plus utilisé et sert de lieu de stockage de matériel pour la commune. Il n'est donc plus affecté à un service public.

Aujourd'hui, ce bâtiment fait l'objet d'un projet de rénovation et de réhabilitation pour créer un logement locatif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de constater la désaffectation du bâtiment et du terrain d'assiette correspondant au bâtiment, soit la parcelle cadastrée section AL n° 58 pour 77 m<sup>2</sup>.

##### Mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux usées Chemin d'Arbousse

Le 18 octobre 2012, le conseil municipal avait validé l'avant projet travaux d'assainissement sur le secteur du Chemin d'Arbousse au Mas Dieu. Ces travaux répondent aux conclusions du zonage d'assainissement et au dossier de déclaration d'utilité publique du captage de la source de la Gaillarde qui mettent en évidence la nécessité de raccorder l'ensemble des habitations du secteur.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de travaux d'assainissement des eaux usées sur le secteur du chemin d'Arbousse et prend acte du montant prévisionnel des dépenses en valeur à ce jour,
- de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR,
- de réunir sa part contributive,
- que le financement restant à la charge de la commune sera couvert par l'emprunt,
- de mandater M. le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches.

• d'établir le financement prévisionnel comme suit :

. DETR :	105.000 €
. Conseil Général :	129.250 €
. Agence de l'EAU :	24.000 €
. Part communale :	91.750 €
<b>soit au total :</b>	<b>350.000 €</b>

## BILLETS D'HUMEUR

Les terribles événements de janvier 2015 ont déclenché un irrésistible besoin de parler, de faire part de ses sentiments, de ses états d'âme comme pour évacuer ce traumatisme et surtout essayer de comprendre. C'est tout le sens dans ce « billet d'humeur » un peu particulier de la présence de ces deux contributions à la réflexion.

## POINT DE VUE, EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2015.

A

u cœur de notre capitale, des hommes et des femmes, ont été assassinés par des terroristes français, animés d'un obscurantisme ahurissant, lequel s'affirme inhumain par les horreurs commises.

D'autres Français, de confession juive, avec les défenseurs de la République sont désignés comme leurs ennemis.

C'est bien une des formes les plus abjectes de la guerre, à laquelle les citoyens sont confrontés.

Ces tueurs dont les ascendants ont été accueillis par la France ; ont aussi grandi dans nos écoles, et évolué dans la société. Ils se sont pourtant ralliés à une idéologie sectaire d'un autre temps, laquelle les a conduits à renier nos valeurs, et notre civilisation.

On ne peut qu'observer, dans cette époque troublée, que les principes établissant les fondations de la nation peuvent aisément être remis en cause. Raison pour laquelle ; Il ne faut pas oublier notre histoire, et y faire référence. Elle nous a été transmise par nos aïeux, souvent au sacrifice de leur vie.

### Cette barbarie immonde a réveillé le peuple.

Debouts, des millions de personnes ont témoigné leur attachement à la liberté, au vivre ensemble, et démontré leur capacité de mobilisation.

Ils ont aussi rendu hommage aux victimes, et fait plutôt rare, aux forces de l'ordre. Ils ont fait montre d'une union nationale, telle qu'elle figure en toute lettre dans la constitution « **la France est une république indivisible** ».

La France a besoin d'une presse libre, et de force de l'ordre soutenue par l'ensemble de la nation.

Il faut saluer la mémoire des victimes, et s'incliner devant le sacrifice des trois policiers, et rendre hommage au professionnalisme des forces de Gendarmerie et de Police, lesquelles ont poursuivi et neutralisé les terroristes.

### L'hommage national exprime l'attachement aux valeurs essentielles de la République, celle précisément que ces hommes ont bafouées.

Mais il ne faut pas que l'appel à l'union nationale du président de la République reste au seul niveau des mots et des symboles. L'union nationale ne peut se limiter à la posture, sinon elle prête le flanc au reproche du calcul politicien.

Il faut qu'elle soit suivie d'une politique claire, accompagnée d'actes fermes pour faire face à ces menaces, car les Français ont démontré que la République c'était eux.

Ainsi, le coup de semonce reçu par la classe politique dans son ensemble, l'oblige à revoir ses priorités, notamment dans les budgets des armées, de la sécurité intérieure, mais aussi de la justice. Le peuple a montré sa force, et il attend des réponses... !

Il faut d'ailleurs le rappeler, suppression de 10.000 (dix mille) postes de gendarmes entre 2007 et 2012, sous la présidence de Mr Sarkozy. Ces événements tragiques me font restituer une phrase du général De Gaulle datant du 5 octobre 1947. Je trouve qu'elle est toujours d'actualité : « **Depuis l'aurore de notre histoire, nos malheurs furent toujours en proportion de nos divisions. Mais jamais la fortune n'a trahi une France rassemblée** ».

Le 6 février 2015. André Avont.

## LE GRAND DUDUCHE EST ORPHELIN !...

I

ls ont tué Cabu ! Et Charb, Wolinski, Tignous et les autres, 17 en tout en comptant les otages et les policiers. Ils sont morts assassinés par un obscurantisme fanatique. J'ai pleuré devant ma télévision quand j'ai appris la nouvelle, prise de nausée devant l'abjection de ce crime.

Ils ont tué Cabu ! Oui, j'avais une affection particulière pour Cabu qui a accompagné mes premières prises de conscience au début de Charlie Hebdo. J'appréciais particulièrement son pacifisme, partagé par toute l'équipe du journal. Mais je n'oublie pas les autres !

**C'est la liberté de penser et la liberté de la presse qui ont été attaquées. Deux libertés fondamentales sans lesquelles il ne peut y avoir de démocratie.**

Charlie Hebdo est un journal satirique dont la seule arme est l'humour et l'humour n'existe qu'en démocratie, on n'a jamais vu un état totalitaire manier l'humour.

Bien sûr Charlie est virulent, mais sa critique n'est jamais méchante gratuitement, elle pointe les travers de notre société dans sa totalité, tous les partis, toutes les croyances ont eu leur caricature. À une époque où le système capitaliste nous abrute avec des divertissements lénifiants afin de rendre nos cerveaux disponibles au politiquement correct et à l'hyperconsommation il est bon d'avoir des journalistes et des humoristes de talent comme ceux de Charlie, qui nous tiennent éveillés.

**L'horreur de cet attentat a provoqué une grande émotion, il y aura un avant et un après Charlie.**

Maintenant il est important d'éviter deux pièges :

**L'amalgame**, qui malheureusement existe déjà. Non l'Islam ce n'est pas cela. Le véritable islam, si je ne m'abuse, est une religion d'amour et de tolérance. Ne nous laissons pas duper par ceux qui le déforment à des fins politiques. Ne laissons pas une minorité fanatisée calomnier la majorité des musulmans de France qui sont des citoyens comme chacun d'entre nous.

**Le deuxième piège est la peur.** C'est un fait le métier de journaliste indépendant et satirique est dangereux, nous venons d'en avoir la preuve. Mais il est important de relever le flambeau. La liberté de la presse est vitale pour une démocratie. nous ne devons pas permettre qu'elle soit attaquée.

Ces « événements » ont fait naître un formidable élan de solidarité. Maintenant il est important de le concrétiser, qu'il ne s'agisse pas seulement d'un feu de paille. Mais que soit allumé à ce feu le flambeau de la liberté et de la tolérance.

La tolérance c'est le respect de l'autre et de sa différence. Mais la frontière entre tolérance et laxisme est parfois bien mince et il faut se garder, au nom de la tolérance de tolérer l'intolérable !

Lorsque la liberté de penser est bafouée on se doit de punir ceux qui la musèlent ou l'assassinent. Un état digne de ce nom doit être le garant de cette liberté au même titre que de la sécurité des citoyens.

Mais ne perdons pas de vue que l'Occident a sa part de responsabilité dans la montée des intégrismes qui s'appuie sur la misère créée par le pillage des ressources des pays dits émergents par les pays dits riches.

Josette Julien



# Vivre en Cévennes

## ■ Conseil de communauté du 10 décembre 2014 (extraits)

### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### • Demande de subvention

Il s'agit, suite aux intempéries du 08 au 12 octobre 2014 de solliciter une aide du programme « calamités publiques » auprès de l'État pour contribuer aux réparations des dégâts sur les biens non assurables des collectivités (pistes DFCI, éclairage public,...). L'estimation des dégâts réalisée par la DDTM s'élève à 12.144 €.

#### • Comité de rivière

Il s'agit de désigner 1 délégué titulaire au comité de rivière du bassin versant de la Cèze. Le bureau communautaire propose la candidature de M. Bernard Hillaire, vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

### 2. ENFANCE-JEUNESSE

#### • Demande de subventions

Il s'agit, de demander une subvention auprès du Conseil Général du Gard de 15.000 € au titre de la coordination enfance pour l'année 2015.

Il s'agit, suite aux intempéries d'octobre, de solliciter une aide financière auprès de la Caisse d'Allocation Familiales du Gard, pour les travaux d'étanchéité sur la toiture de la micro-crèche « Les P'tits loups » à Rousson. Le montant des travaux est estimé à 500 €.

#### • Attribution de subvention

Il s'agit, sur proposition du service enfance-jeunesse, d'accorder une subvention

de 3.500 € au GIP CUCS dans le cadre de la réussite éducative.

#### • Convention d'objectifs et de financement

Il s'agit d'autoriser M. le Président à signer, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, la convention d'objectifs et de financement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour les structures petite enfance et enfance-jeunesse du territoire.

### 3. CULTURE

#### • Demandes de subvention

Il s'agit, pour le fonctionnement de l'année 2015, de demander une subvention pour l'école de musique, pour les spectacles vivants et le cinéma au Conseil Général du Gard et pour les spectacles vivants et l'art contemporain à La Région Languedoc-Roussillon.

### 4. COHÉSION SOCIALE

#### • Demande de subvention

Il s'agit d'approuver le projet relais-emploi avec ses modalités de financement et de demander au Conseil Général du Gard le renouvellement de la subvention de fonctionnement de 35.500 € pour l'année 2015.

### 5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### • Attribution de subvention

Initiative Gard : il s'agit de verser une subvention de 100 € à Initiative Gard au titre de l'adhésion 2014.

## ■ Eveil musical

La Communauté de Communes *Vivre en Cévennes* a mis en place depuis plusieurs années, un éveil musical destiné aux enfants scolarisés en grande section de maternelle et en CP. Si vous êtes intéressé(e) pour faire découvrir ce premier univers musical à votre enfant, prenez contact avec l'école de musique de *Vivre en Cévennes* au 04 66 85 61 85 et plus particulièrement Madame Agnès Grimaux, le professeur de musique, qui a en charge l'animation de cet éveil musical.

**Le caractère ludique des séances est primordial : c'est en s'amusant que l'enfant apprend.**



C'est donc à travers des jeux, l'apprentissage de chansons, la pratique d'un instrument de percussions et d'écoutes musicales que l'enfant acquiert de nouveaux savoir-faire et des connaissances musicales.

## ■ Le 4 février le Conseil de communauté a adopté à l'unanimité le budget 2015.

Là encore, nous avons dénoncé lors de la séance sur le Débat d'Orientation Budgétaire du 10 décembre 2014, le contexte de plus en plus contraint dans lequel nous nous trouvons.

Suite aux choix gouvernementaux, on ne peut que constater et déplorer une nouvelle fois le transfert de dépenses supplémentaires vers les collectivités traduisant un désengagement de l'État dans les services publics, accompagné d'une baisse importante et injustifiée des dotations aux collectivités :

- **Mise en place des rythmes scolaires** avec ouverture cantine et garderie le mercredi
- **Abandon des services de l'état en matière d'urbanisme** (fin de l'instruction des permis de construire)
- **Parallèlement baisse attendue de la DGF sur 2015-2017 : 200 000 € !**

Malgré ces difficultés et grâce à la bonne santé financière de notre Communauté, nous avons pu présenter et approuver un budget permettant non seulement de maintenir voire d'améliorer notre fonctionnement actuel et donc les services proposés à nos populations, mais aussi d'engager de nouveaux projets et cela toujours sans aucune augmentation d'impôt !

### Stabilité des taux de fiscalité

TH :	17.33 %	FB :	9.44 %
FNB :	31.75 %	CFE :	25.74 %
TEOM :	12.33 %		

### Le budget de la Communauté de communes s'élèvera donc en 2015 à :

- Section Fonctionnement : 8 341 084.89 €
- Section Investissement : 2 879 537.27 €

### Ce budget prend en compte un certain nombre de décisions parmi lesquelles on peut citer : la mise en place à la rentrée 2015 d'un système de gestion et d'enregistrement dématérialisé des services de cantine/garderie

#### Mais aussi :

- Renforcement des équipes du service des ordures ménagères permettant un meilleur suivi et entretien des points de collecte
- Poursuite de l'étude sur le ramassage en porte à porte
- Lancement d'une étude en vue de la réalisation d'une déchetterie dans la vallée de l'Auzonnet
- Maintien de toute la saison culturelle et des spectacles

Dans une période où on voudrait continuer à étrangler les collectivités et tenter de les fragiliser par une nouvelle réforme territoriale (et donc un nouveau découpage), **il nous apparaît indispensable d'affirmer notre dynamisme et notre volonté d'agir en commun, afin de proposer et fournir à nos populations les services de proximité qu'elles sont en droit d'attendre.**

- Poursuite de la mise en place d'équipements en éclairage public permettant la réduction de nos consommations d'énergie
- Lancement d'une étude de faisabilité pour un projet de Cuisine centrale
- Création en partenariat avec la Communauté de Communes Pays Grand Combien d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme

## ■ Compte-rendu du conseil de communauté du 4 février 2015 (extraits)

### Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité au cours de l'assemblée.

Le conseil communautaire, approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la communauté de communes et les communes de Saint-Julien les Rosiers, Rousson, Le Martinet, St Florent sur Auzonnet, St Jean de Valérisclé, Les Mages et St Julien de Cassagnas, pour la mise en concurrence des assurances dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules et protection juridique, et autorise le président à signer la convention avec les communes.

Le conseil communautaire, approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la communauté de communes et les communes de Saint-Julien les Rosiers, Rousson, Le Martinet, St Florent sur Auzonnet, St Jean de Valérisclé, Les Mages et St Julien de Cassagnas, pour la mise en concurrence du diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public, et autorise le président à signer la convention avec les communes.

Le conseil communautaire approuve la création d'un service commun au 1<sup>er</sup> avril 2015 pour l'instruction d'une partie des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol (permis de construire,

permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnel) et autorise le Président à signer les conventions de service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à intervenir avec les communes de Saint-Julien les Rosiers, Rousson, Le Martinet, St Florent sur Auzonnet, St Jean de Valérisclé, Les Mages et St Julien de Cassagnas à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Le conseil communautaire décide de compléter les tarifs de la ludothèque comme suit :

#### Pour les petits jeux :

- Pour les habitants de la communauté  
Quotient Familial Adhésion annuelle  
< 400 € ..... 10 €  
+ de 400 € à 600 € ..... 15 €  
+ de 600 € à 800 € ..... 20 €  
+ de 800 € à 1 000 € ..... 25 €  
+ de 1 000 € ..... 30 €
- Pour les assistantes maternelles du relais : adhésion annuelle 10 €.
- Pour les associations du territoire de la Communauté de communes : adhésion annuelle 30 € (prêt limité à 10 jeux par prêt).

Pour les écoles du territoire : prêt gratuit de 5 jeux maximum par prêt après signature d'une convention.  
**Pour les grands jeux :** location aux associations de la communauté de communes : 10 € par jeu par jour (dans la limite de 5 à 10 jeux).

Le conseil communautaire, approuve les actions prévues dans le cadre de la politique de la ville et sollicite auprès du GIP CUCS une participation financière de 4.500 € pour le « projet de mobilité européenne » et de 2.500 € pour les « séjours jeunes ».

Le conseil communautaire approuve le compte administratif 2014 de la Communauté qui présente un déficit d'investissement de 1 014 326,45 € et excédent de fonctionnement de 1 643 436,34 € soit un excédent global de 629 109,89 €.

Le conseil communautaire décide de reconduire pour 2015, les taux d'imposition suivants :  
Taxe d'habitation ..... 17,33 %  
Taxe Foncière propriétés non bâties ..... 31,75 %  
Taxe Foncière propriétés bâties ..... 9,44 %  
Contribution Foncière des entreprises ..... 25,74 %  
**Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2015 est reconduit à 12,33%**

**Jouer pour apprendre la musique**  
GS maternelle, CP



### INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS MARS 2015

#### Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge Bord, Abiba Georges, Gilbert Isoardi, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Cécile Bonnet-Pontier

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00 - Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infost Julien@orange.fr - www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

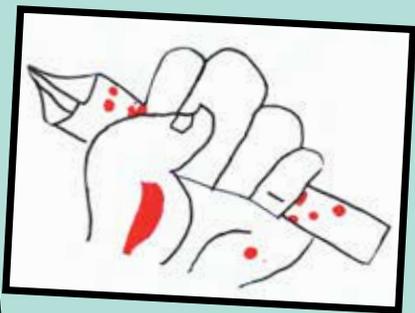
Ce journal a été imprimé sur papier recyclé.

# Je suis CHARLIE

## Pour la liberté d'expression Dessins hommages des enfants de l'école Pierre Perret



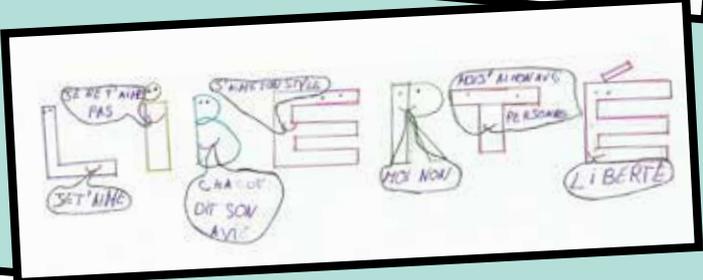
Je ne trouve pas ça normal  
car on s'est tous battus pour  
qu'en France on ait la liberté  
d'expression et ils ont fait le travail.  
Je comprends que l'on peut mal  
le prendre mais il ne faut pas  
aller jusqu'à tuer des gens.  
En France on ne doit pas tuer  
des gens. Si on veut avoir une  
vie tranquille, paisible on  
ne doit pas tuer des gens. En  
plus on a tué douze personnes.  
Normalement le journal  
'Charlie Hebdo' est fait pour  
le plaisir des gens pour rigoler.  
J'ai été vraiment touché quand  
j'ai appris ce carnage. Alexandre



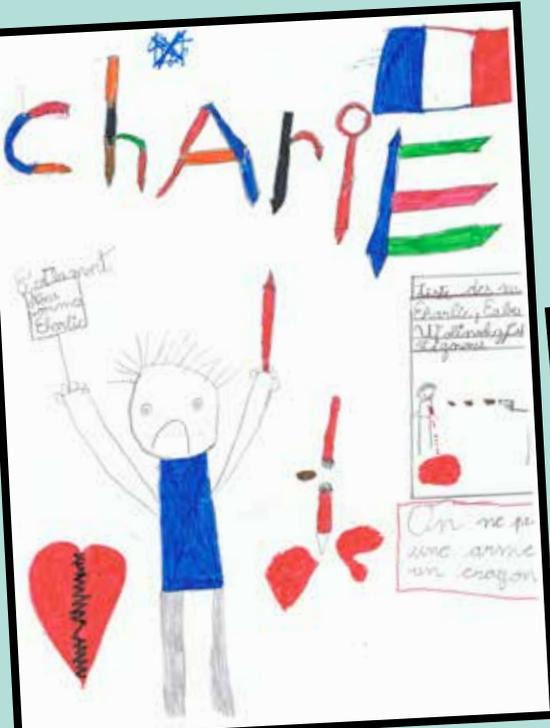
LIBERTÉ

Liberté, égalité, fraternité  
Je suis  
Charlie  
Hebdo  
Elia

Je pense que ce n'est pas normal de tuer des gens qui  
font des caricatures. En plus en France on a le droit de  
s'exprimer comme on veut. En plus ils font rire les gens  
avec des images. Moi je ressens beaucoup de tristesse car  
ils faisaient rire maintenant ils sont morts. J'espère que  
on feront d'autres et surtout qu'on arrêtera les terroristes.  
Je suis Charlie  
Lugo



Nous sommes Charlie  
Nous avons des sentiments pour les victimes ces deux personnes  
sont devenus fobles ils ont pas le droit de faire ça, on ne tue pas  
les gens sans armes. Ils n'avaient pas de défense.  
Les tueurs pourraient porter plainte ou autre chose  
mais pas tuer comme ça.  
Pauline



Emma  
Je suis Charlie  
Liberté, égalité, fraternité

